

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 13096  
Numéro SIREN : 812 070 704  
Nom ou dénomination : 2BIRDS1STONE PRODUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 21/05/2019 sous le numéro de dépôt 58533

## DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 21-05-2019

N° DE DEPOT : 2019R058533

N° GESTION : 2015B13096

N° SIREN : 812070704

DENOMINATION : 2BIRDS1STONE PRODUCTIONS

ADRESSE : 103 boulevard Macdonald 75019 Paris

DATE D'ACTE : 02-01-2019

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

NATURE D'ACTE : Démission de directeur général

**2BIRDS1STONE PRODUCTIONS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 103 Boulevard Mac Donald, 75019 PARIS**  
**812070704 RCS PARIS**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**DU 02 JANVIER 2019**

L'an deux mille dix-neuf,  
Le 2 janvier,  
A 11 heures,

Les associés de la société 2BIRDS1STONE PRODUCTIONS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 103 Boulevard Mac Donald 75019 PARIS.

Sont présents :

Monsieur Julien LOURAU, titulaire de 50 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,  
Monsieur Jean-François ROIT-LEVEQUE, titulaire de 50 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Julien LOURAU, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- **Lecture du rapport du Président,**
- **Démission du Directeur Général,**
- **Questions diverses,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**



Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Jean-François ROIT-LEVEQUE de son mandat de Directeur Général à compter du 28 février 2016, décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.***

### **DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.***

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

<b>Julien LOURAU</b>	
<b>Jean-François ROIT-LEVEQUE</b>	